

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° II-3077

présenté par

M. Catteau, M. Allisio, Mme Auzanot, M. Ballard, M. Barthès, M. Baubry, M. Beaurain, M. Bentz, M. Berteloot, M. Bilde, M. Blairy, Mme Blanc, M. Boccaletti, Mme Bordes, M. Bovet, M. Buisson, M. Cabrolier, M. Chenu, M. Chudeau, Mme Colombier, Mme Cousin, Mme Da Conceicao Carvalho, M. de Fournas, M. de Lépinau, M. Dessigny, Mme Diaz, Mme Dogor-Such, M. Dragon, Mme Engrand, M. Falcon, M. François, M. Frappé, Mme Frigout, Mme Galzy, M. Giletti, M. Gillet, M. Girard, M. Gonzalez, Mme Florence Goulet, Mme Grangier, M. Grenon, M. Guiniot, M. Guitton, Mme Hamelet, M. Houssin, M. Hébrard, M. Jacobelli, M. Jolly, Mme Laporte, Mme Lavalette, Mme Le Pen, Mme Lechanteux, Mme Lelouis, Mme Levavasseur, Mme Loir, M. Lopez-Liguori, Mme Lorho, M. Lottiaux, M. Loubet, M. Marchio, Mme Martinez, Mme Alexandra Masson, M. Bryan Masson, M. Mauvieux, M. Meizonnet, Mme Menache, M. Meurin, M. Muller, Mme Mélin, M. Ménagé, M. Odoul, Mme Mathilde Paris, Mme Parmentier, M. Pfeffer, Mme Pollet, M. Rambaud, Mme Ranc, M. Rancoule, Mme Robert-Dehault, Mme Roullaud, Mme Sabatini, M. Sabatou, M. Salmon, M. Schreck, M. Taché de la Pagerie, M. Jean-Philippe Tanguy, M. Taverne, M. Tivoli et M. Villedieu

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 46, insérer l'article suivant:****Mission « Santé »**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai de douze mois après la promulgation de la présente loi, un rapport étudiant les axes d'amélioration et les besoins inhérents aux mesures relatives à la prévention des risques liés à l'alimentation.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à demander un rapport au Gouvernement concernant les axes d'améliorations inhérents aux mesures de prévention contre les risques liés à l'alimentation.

En effet, alors que les actions de prévention vis-à-vis des risques liés à l'alimentation voient leur nombre augmenter tout comme les moyens qui leurs sont octroyés, à l'image par exemple de l'émergence et la promotion du Nutri-Score, la situation globale à cet égard reste assez préoccupante.

Effectivement, selon plusieurs enquêtes récentes, alors qu'un décès sur cinq serait dû à une mauvaise alimentation, presque un français sur deux reconnaît ne pas toujours comprendre la lecture des tableaux nutritionnels présents sur tout article alimentaire vendu.

Par conséquent, bien loin de remettre en cause les mesures de prévention déjà existantes mais souhaitant véritablement les rendre plus efficaces, il semble être nécessaire d'en étudier les axes d'amélioration et les besoins afin de contribuer au mieux à ladite prévention des risques liés à l'alimentation et donc in fine d'en préserver le maximum de nos concitoyens.